

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation :
25/03/2024

Membres :

En exercice

Présents :

Votants :

Date d'affichage :
09/04/2024

Date de publication :
09/04/2024

Le 08 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : -

Absents : Anne-Marie CAUSSÉ et Lionel COUBRA

Secrétaire de séance : Vincent NEVOT

DÉLIBÉRATION N° 2024-25

OBJET : Versement d'une subvention d'équilibre au budget 2024 du CCAS

Le CCAS de Cabanac-et-Villagrains gère l'action sociale de la commune.

Afin de permettre le fonctionnement de son budget, une subvention d'équilibre est nécessaire. Celle-ci sera prise en charge sur le budget principal et versée au budget du CCAS. Son montant pourra être réajusté en fonction de l'exécution budgétaire par une nouvelle délibération.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de verser une subvention de 2 600 € au budget annexe du CCAS,
- d'inscrire les crédits au budget principal 2024.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance

Vincent NEVOT